

DECLARATION DU 16 SEPTEMBRE 2015 A MANTASOA

Par Tafo Mihaavo

Le réseau de communautés TAFO MIHAAVO, crée le 22 mai 2012 à Anjà, a comme vision pour l'année 2020 : « **Le Fokonolona malagasy vivant dans un environnement sain est le levier du développement durable. Le Fokonolona est titulaire de la gouvernance efficace, est digne de confiance, respecté, autonome** ».

Pour la réalisation de tous ses objectifs, le Fokonolona malagasy doit renforcer ses capacités et procéder à des échanges de points de vue sur et avec les A.P.A.C. (Aires et Patrimoines Autochtones et Communautaires) dans le monde entier. Il déclare recevoir son droit, fournir son devoir, sa responsabilité, et assurer sa participation active à la déclaration faite par le Chef d'Etat malagasy à Sydney en 2014 en ce qui concerne la valorisation ainsi que l'extension des aires protégées à Madagascar placés sous la gouvernance des fokonolona.

« Unissons donc nos efforts, nos droits, nos devoirs et responsabilité à ceux de TAFO MIHAAVO pour accélérer la réussite commune » !

Qu'est-ce qu'on entend par Fokonolona ?

Le Fokonolona est une communauté de *Olombelona* : Tout l'Homme et tout homme - vivant dans un même terroir et aspirant à ce que le bien commun (identité culturelle et richesse naturelle) se perpétue et est assuré sur le très long terme, et qu'il reste le propriétaire et soit de nouveau le gouvernant ainsi que gestionnaire de son environnement naturel et culturel au moyen de conventions collectives (*Dinà*).

Qu'est-ce qu'on entend par terroir ?

« Iray vatsy iray aina » (Ceux qui ont les biens communs des terroirs sont unis dans la vie).

- Le terroir entretient les hommes, les hommes entretiennent le terroir et les hommes s'entretiennent entre eux.
- L'identité culturelle s'imbrique dans le terroir : le terroir modèle la culture et, de son côté, la culture modèle le terroir. C'est une culture historique locale transmise par les Anciens et provenant de diverses connaissances.
- Le terroir fournit les ressources produites à sa surface en même temps qu'il renferme les richesses du sous-sol, et c'est le Fokonolona qui en est le titulaire exclusif pour ce qui est de la conservation et de la gouvernance équitable.

Proposition de refonte et d'amendement des lois :

- Définir en détail le statut légal du Fokonolona d'après la Constitution, pouvant lui permettre d'avoir la jouissance effective aux richesses et patrimoines culturels et naturels de leur terroir ; ledit terroir constituant le cadre géographique de base pour l'institution et la reconnaissance du Fokonolona. Il est à préciser que les richesses naturelles situées dans le terroir sont inaliénables

au Fokonolona et que leurs états demeurent inaltérables sans stratégie et consentement au préalable provenant du Fokonolona.

- Une fois instituée dans la Constitution selon la définition précitée, le Fokonolona devient incontournable dans les conceptions selon les valeurs et identités malagasy, les prises de décision, les opérations, les suivi-évaluations et les pérennisations concernant l'exploitation de toutes les richesses naturelles à Madagascar afin d'en prévoir la transmission à très long terme aux générations futures.
- Toute personne ayant la nationalité malagasy, vivant à l'intérieur d'un terroir et respectant les cultures et conventions collectives locales est membre du Fokonolona.
- Le Fokonolona ayant toujours été reconnu par les Constitutions successives, il est raisonnable de penser que des lois puissent être élaborées pour la réalisation des propositions précitées concernant l'affirmation de la jouissance, du pouvoir de décision, de la gouvernance par le Fokonolona des richesses naturelles et culturelles.

Gouvernance et gestion par le Fokonolona selon un système respectant les valeurs suivantes :

- La vision rassemblant
- Les biens et services communs en réseau
- La gouvernance locale
- Le « vivre ensemble » dans un respect, accord et entraide mutuels
- L'apport et la jouissance équitables
- Les conventions collectives : « Dinà »

Défis :

- Respect des biens et services communs et de l'identité culturelle des terroirs
- Education par la base, jouissance, développement, gouvernance, gestion, exploitation et aménagements respectant et véhiculant l'interrelation de l'identité culturelle et des richesses naturelles
- Acquisition de connaissances et de compétences pour la jouissance, le développement, la gouvernance, la gestion et l'aménagement notamment la capacité du Fokonolona à délimiter et à faire respecter son terroir
- Respect et promotion de la culture malagasy comme base dans tous les domaines accédés par Tafo Mihaavo
- Prise de conscience de tout un chacun en ce que les richesses naturelles assurent la subsistance actuelle et méritent également d'être entretenues pour le très long terme
- Etablissement de la fondation communautaire du Fokonolona comme levier de l'auto-développement et de la résilience à la base garantissant au terroir l'autonomie du point de vue culturel, social, économique et environnemental
- Renforcement des caisses communes du Fokonolona à l'échelle locale : témoins de la solidarité et de la confiance mutuelles garant de la sécurité. « Trano atsimo sy avaratra ka izay tsy mahalana ialofana » (Une maison au sud et au nord, rapprochées l'une de l'autre : on s'abrite sous celle qui ne coule pas.)
- Fokonolona uni sans exception, vivant et œuvrant ensemble au niveau des terroirs
- Pouvoir du Fokonolona au plaidoyer envers les institutions juridiques et judiciaires.